



p. 2 **L'événement**
Le contrat d'engagement jeune, parcours intensif pour renouer avec l'emploi

p. 4 **L'essentiel**

p. 9 **À la une**
Le nouveau visage de l'apprentissage

p. 15 **Guide pro**

Expertise

La reconversion ne garantit pas à tous l'accès à un emploi stable

Savoir-agir

La vidéo interactive pour favoriser l'engagement

Législation

Modifications apportées au dispositif TransCo

p. 19 **Acteurs**

p. 24 **Innovation**
Se former dans le métavers, un futur possible

p. 26 **Vu d'ailleurs - Europe**
Lituanie : des modules d'enseignement professionnels pour tous

p. 28 **Stratégie**
Choisir sa plateforme de gestion de la formation avec le Ffod

p. 30 **Itinéraire**
Jérôme Kuentz, garagiste et coach, éleveur de champions

p. 32 **Iu, vu, entendu**

CEJ

Le contrat d'engagement jeune est déployé depuis le 1^{er} mars 2022. Il s'adresse aux jeunes sans emploi ni formation qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi. "Il faut vous redonner confiance en vous, c'est ça le CEJ", a déclaré Jean Castex, venu signer les vingt premiers contrats en Seine-Saint-Denis. L'idée n'est "pas d'installer les jeunes dans une allocation à vie", mais bien qu'ils renouent avec l'activité. Lire dans ce numéro, pages 2 et 3. Ils doivent "acquérir un savoir-faire, mais aussi un savoir-être, a poursuivi le Premier ministre. Cela suppose une mobilisation collective". Avant d'insister sur le rôle des entreprises, qui doivent à ses yeux "concourir à la formation, à l'insertion, au premier stage, au premier contact avec la vie professionnelle".

Apprentissage

Le nombre d'apprentis n'a jamais été aussi élevé en France. Le maintien de cette dynamique dépend désormais des arbitrages qui seront pris en termes de financement, ce succès ayant creusé le déficit du système. Lire notre dossier, pages 9 à 14. "L'ouverture du marché, le financement par le volume et la publication des indicateurs de performance obligent les CFA à se focaliser sur les besoins des jeunes et des entreprises, à améliorer leurs pratiques et à innover", souligne la députée Catherine Fabre, co-rapporteuse de la mission d'évaluation de la loi "Avenir professionnel". Ajoutant : "C'est un système vertueux, qui tire vers la qualité. Auparavant, les acteurs n'étaient jamais mis au défi de mieux faire."

La rédaction



à suivre...



Pour les abonnés : consultez tous les numéros en version PDF sur notre site

www.centre-info.fr/category/site-centre-info/infno-formation/telecharger-info-formation



INFFO FORMATION

Info formation est une publication bimensuelle de Centre Info • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex • www.centre-info.fr • O1 55 93 91 91 • redaction.quotidien@centre-info.fr • **Directeur de la publication** : Patrice Guézou • **Rédacteur en chef** : David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint** : François Boltz • **Rédactrice-graphiste** : Sandy Brunel • **Rédacteurs** : Nicolas Deguerry, Estelle Durand, Catherine Troquemé • **Collaborations** : Mireille Broussous, Christelle Destombes, Coralie Donas, Laurence Estival, Delphine Fabian, Françoise Gérard, Jonathan Konitz, Christelle Monneret, Sarah Nafti, Raphaëlle Pienne • **Service commercial** : contact.info@centre-info.fr • **Commission paritaire** : n° O625 G 82527 • **ISSN** : 2491-7761 • **Impression** : Imprimerie Chirat, 744, route de Sainte-Colombe, 42540 Saint-Just-la-Pendue • **Publicité** : régie FFE, Ingrid Dubocq, O1 40 09 68 47, ingrid.dubocq@ffe.fr • **Abonnement** : 220 € HT • **Vente au numéro** : 10 € HT.